



Communiqué
MAIRIE DES MOUTIERS EN RETZ
CORONAVIRUS – COVID-19

POINT DE SITUATION N° 28

le 16 Avril 2021

Chères Monastériennes, Chers Monastériens

Informations générales

Maison des Associations

Comme nous vous l'avions promis, les murets extérieurs qui étaient très délabrés, sont en cours de restauration. Quelques aménagements complémentaires permettant notamment un affichage des activités sur le mur perpendiculaire à la façade viendront finaliser cet espace que nous espérons pouvoir rendre à nouveau accessible à nos associations cet été.

Fleurissement des rues

La commission « vie de quartiers, tranquillité urbaine, participation citoyenne » a proposé d'inscrire notre commune au projet départemental « Fleurs et Paysages de Loire Atlantique ». Le recueil des graines se poursuit (dépôt à la bibliothèque) et une jachère fleurie a été semée à l'angle de la route des Plantes Débarquées et de la Bernerie.

Par ailleurs, la commune salue l'initiative des habitants de la rue du Docteur Dinot pour leurs actions de fleurissement du bas des murs.

Elections

Les élections régionales et départementales se tiendront donc les 20 et 27 juin prochains. Après différentes consultations et un vote au parlement, le Premier Ministre en a donc décidé ainsi. J'aurais personnellement préféré qu'elles soient reportées à une date garantissant une situation sanitaire mieux contrôlée. Avec l'ensemble des élus et des services communaux, nous veillerons à ce qu'elles se déroulent dans les meilleures conditions. Pour cela, un premier impératif est l'espace. Aussi, les deux bureaux de votes seront localisés salle Jean Varnier. Toutes les informations vous seront transmises en temps voulu.

Informations COVID

Vaccinations

Nous avons accueilli au Centre de vaccination de Pornic, mercredi dernier, le Préfet des Pays de la Loire et la directrice territoriale de l'Agence Régionale de Santé. Nous avons insisté sur le déséquilibre entre le nombre de doses attribuées à ce Centre (basé sur le nombre d'habitants) et la réalité présente de notre territoire qui accueille de nombreux résidents supplémentaires y inclus pendant les périodes de confinement. Nous espérons ainsi que des créneaux de RDV seront plus nombreux dans les semaines à venir. Nous recevons en effet de plus en plus d'appels de nos habitants soucieux de se faire vacciner rapidement et conscients de la course de vitesse engagée entre vaccination et circulation virale pour espérer un allègement progressif des contraintes associé à une prise de risque acceptable.

Déplacements

Pas de changement dans les conditions de déplacement. Dans un périmètre de 10 km et jusqu'à 19h, il n'y a pas de limitation de durée. Il faut simplement penser à avoir sur soi un justificatif de domicile, seul élément permettant le contrôle que l'on se situe bien dans le périmètre autorisé. Au-delà l'attestation ci-jointe s'impose ; **vous pouvez également la télécharger sur le lien suivant : <https://www.interieur.gouv.fr/Actualites/L-actu-du-Ministere/Attestations-de-deplacement>**

Commerces

Je remercie à nouveau tous les commerçants pour l'attention qu'ils portent au respect des règles et incite à nouveau tous leurs clients à en faire de même.

Services municipaux, agence postale, bibliothèque

Tous les services publics à l'exception de l'école, demeurent ouverts aux horaires habituels. Concernant l'accueil mairie compte tenu de l'exigence d'un renforcement du télétravail, je vous remercie de privilégier un premier appel téléphonique avant de vous déplacer lorsque le renseignement ou la démarche souhaitée ne nécessite pas un traitement d'urgence en mairie.

Solidarité

Plus que jamais, soyons vigilants, solidaires et attentifs aux fragilités multiples induites par la crise sanitaire que nous traversons depuis plus d'un an. Les jeunes, enfants, adolescents et jeunes adultes, sont tout autant marqués que nos aînés et nous nous devons d'avoir à leur égard aussi une particulière attention. Le Point d'information Jeunesse de la communauté d'agglomération demeure ouvert (accueil physique sur RDV et téléphonique au 06 40 81 22 80 et 06 08 34 30 67 ainsi que par mail pij@pornicagglo.fr et sur Instagram [pij44sj](https://www.instagram.com/pij44sj)). Pour les personnes âgées, retraités ou en situation de handicap, le Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) peut vous accueillir sur RDV au 0800 30 77 12. Les visites à domicile effectuées par le CLIC sont maintenues.

De façon plus générale, n'hésitez pas à signaler tout type de désarroi perçu dans votre environnement familial ou de voisinage en contactant l'accueil de la mairie.

Port du masque et rassemblements.

Le port du masque est obligatoire y inclus à l'extérieur et sur le cheminement le long du boulevard de l'Océan et le littoral. Tout regroupement de plus de 6 personnes est strictement interdit de même que la consommation d'alcool sur les espaces publics. Le gouvernement a en outre explicitement mentionné que si nécessaire l'accès aux quais ou promenades, très fréquentés sur le littoral, pouvait être fermé en cas d'affluence et de non-respect des distanciations. Je sais que vous êtes nombreux à servir l'intérêt général en rappelant à celles et ceux qui omettent de porter un masque qu'ils devraient le faire. Je souhaite vivement que ces remarques légitimes soient faites et reçues calmement. Il est en effet important de respecter les règles sans oublier de se respecter les uns les autres.

Je vous souhaite à toutes et à tous de profiter d'un week-end qui s'annonce ensoleillé et d'une bonne semaine.

Le 16 Avril 2021
Pascale Briand
Maire des Moutiers en Retz

Contacts commune des Moutiers en Retz à consulter

- Tél. : 02 40 82 72 05
- www.mairie-lesmoutiersenretz.fr

Les numéros d'appel utiles pour les commandes dans les commerces

- Proxi : 09 75 87 61 88
- Poissonnerie : 02 40 64 69 46
- Boucherie : 02 40 82 72 31
- Boulangerie : 02 40 82 75 47 - Commande si possible 48 h à l'avance
- Domaine du Sillon Côtier : 02 40 64 77 29 – 06 70 62 18 00
- La P'tite Place : 06 64 00 47 13 – système de restauration à emporter
- Les Délices de l'Air Marin : 06 32 50 54 80
- La Ferme du Moulin de Bellevue : 06 49 09 51 23
- La Petite Monastérienne : 09 73 68 38 87
- Mr et Mme ALLEGUEDE- Vente de fleurs- Commandes et livraisons possibles : 02 40 64 77 69

• Zone ostréicole de Lyarne

Afin de pouvoir assurer la sauvegarde de son activité, la Zone Ostréicole de Lyarne met en place un nouveau dispositif de commercialisation de ses produits.

- **Les établissements GADET** proposent une livraison à domicile, sur un rayon de 12 à 15 km du lieu de leur exploitation, et respectant les consignes gouvernementales et les principes de base des gestes barrière. **Vous pouvez les contacter au 06 40 11 06 03**
- Pour les autres ostréiculteurs de la zone, il vous suffit de passer vos commandes par téléphone. Chacun vous indiquera alors ses modalités de fonctionnement quant au retrait des produits commandés.
 - Jacques GAREL : 06 88 07 75 67
 - Jean-Philippe DUPONT : 06 40 72 19 04
 - Pascal et Virginie GIRARD : 06 59 17 28 24
 - Alain DOUSSET : 06 82 04 15 39
 - Laurent DAVID : 02 40 64 68 41
 - Joël TESSIER : 02 40 64 79 01
- Yvan AVRIL – Port du Collet : 02 40 21 44 21

Les sites de la communauté d'agglomération utiles à consulter : <http://www.pornicagglo.fr>

- **L'aide aux entreprises** : le service DevEco est à disposition pour accompagner les entreprises en difficulté (problème administratifs, ...) - lien vers le post Facebook avec les coordonnées : <https://www.facebook.com/pornicagglo/posts/2926903797352956>
<http://www.pornicagglo.fr/clickandcollect/>
<http://carto.pornicagglo.fr/adws/app/9e3e8698-1e8a-11eb-9976-5f140104aa5d/index.html>
- **Les violences intrafamiliales en cette période de crise** : <https://www.facebook.com/pornicagglo/posts/2935839039792765>
- Lien vers la page Facebook <https://www.facebook.com/pornicagglo/>

INFORMATION CORONAVIRUS

COVID-19

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



**Se laver régulièrement les mains
ou utiliser une solution hydro-
alcoolique**



**Tousser ou éternuer dans son
coude ou dans un mouchoir**



**Se moucher dans un mouchoir
à usage unique**



**Porter correctement un masque
quand la distance ne peut pas
être respectée et dans les lieux
où cela est obligatoire**



**Respecter une distance d'au
moins un mètre avec les autres**



**Limiter au maximum ses
contacts sociaux (6 maximum)**



Éviter de se toucher le visage



**Aérer les pièces 10 minutes,
3 fois par jour**



**Saluer sans serrer la main
et arrêter les embrassades**



Utiliser les outils numériques (TousAntiCovid)



GOVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS



0 800 130 000
(appel gratuit)